





Le territoire comme Terrain Vivant d'Exploration



Crédit photographie Philippe Robbe

Préambule

Le **Caue du Puy-de-Dôme** accompagne au quotidien les territoires dans leur réflexion de projets et aide les collectivités locales dans une approche pédagogique et culturelle.

Il s'affirme comme **plate-forme permanente** au service des décideurs publics et privés, des habitants et usagers. Sans vouloir se substituer aux acteurs en place et aux circuits de décision, le **Caue révèle des potentialités** et des **projets agricoles innovants** visant à **construire des paysages durables**.



SAP2017

La **Semaine Agricultures et Paysages** est une manifestation nationale organisée sous forme de biennale. Cette action s'inscrit dans une **demande sociétale croissante** en termes d'accès à la nature, à des paysages préservés et à des produits et alimentation durable. Créer de nouveaux liens entre la ville et son agriculture est un défi majeur que de plus en plus de collectivités et de territoires ont décidé de relever. Certains projets de planification positionnent l'agriculture comme une véritable composante du projet de développement territorial. Notre territoire offre une véritable opportunité pour **inventer l'agriculture de demain**. La diversité des terroirs, de la riche Limagne aux espaces semi montagneux, la présence de grands acteurs céréalier, la place importante de l'élevage et des produits laitiers mais aussi le maraîchage sont des atouts à combiner pour saisir cette chance.



Le **Caue du Puy-de-Dôme** participe à cet élan national depuis 2009 et tente à chaque session de détecter des actions et initiatives qui répondent à ces préoccupations d'aménagement du territoire. Constatant des attentes sur le thème de la périurbanisation dans le **département du Puy-de-Dôme**, le Caue a approfondi ce sujet, à l'occasion de la **Semaine Agricultures & Paysages** de la session 2011 avec notamment la réalisation du carnet découverte intitulé : **« Quelle proximité entre ville et agriculture »**.

http://www.caue63.com/images/documentations/docs/CARNETDECOUVERTE_VILLE_ET_AGRICULTURE_CAUE63.pdf





En 2015, la réflexion portait sur le « **Plan de Paysage** ». Le **Caue du Puy-de-Dôme** en coordination avec la DREAL Auvergne et le Pays d'Issoire, animait une séance de travail sur le thème, du Plan de Paysage comme un outil pour Agir sur le Territoire.

Cette action a permis de répondre aux grandes questions sur la mise en place d'un plan de paysage : *pourquoi, à quelle échelle, par qui et avec qui. Comment définir les étapes de sa mise en œuvre : état des lieux du paysage, définition des enjeux, formulation d'objectifs et propositions d'actions concrètes.*



Crédit photographie philippe Robbe

Cette année, du **15 au 21 mai 2017**, le **Caue du Puy-de-Dôme** vous donne rendez-vous pour **comprendre les paysages agricoles d'aujourd'hui et imaginer ceux de demain**. Cette manifestation sera l'occasion de démontrer que le **paysage agricole est l'affaire de tous** et qu'il constitue un vecteur de l'aménagement raisonné et durable.

A partir d'un **nouveau format**, qui développe de l'interactivité, avec la création du « **Portail SAP2017** », le **Caue du Puy-de-Dôme** propose de témoigner des enjeux et du potentiel que représente les espaces agricoles de notre territoire. Proposer un « **observatoire vivant** » permettant de détecter les **approches inventives** et autre **retour d'expériences** et explorant la manière **d'intégrer l'agriculture dans un projet de territoire** qui définit les liens entre ville et agriculture...



A ce stade le programme de recherche 2017, propose la création de 5 clés de lecture :

- Comprendre mon territoire, son évolution, ses enjeux, ...
- Connaissance de l'agriculture et innovations, ...
- Nouveaux explorateurs, ...
- Explorer de nouvelles organisations, pratiques collaboratives, ...
- Solidarité entre ville et campagne, nutrition, besoin de nature, ...



Comprendre mon territoire, son évolution, ses enjeux...





Connaissance et innovations de l'Agriculture.

Une des causes de la mauvaise prise en compte des enjeux agricoles dans l'aménagement du territoire est la méconnaissance voire la méfiance réciproque entre monde rural et monde urbain.

Les projets présentés dans cette catégorie visent à améliorer la connaissance des enjeux liés à l'agriculture. Enquête auprès des citoyens, diagnostics approfondis de l'activité agricole ou démarche participative associant les agriculteurs sont autant de moyens de s'intéresser au monde rural.





Co-Construire avec les agriculteurs.

La co-construction du projet d'aménagement. Si la concertation est obligatoire lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, il s'agit trop souvent d'information.

Cette **démarche participative** permet d'intégrer les enjeux agricoles (changement climatique, explosion démographique, épuisement des énergies fossiles, inégalités croissantes et déséquilibres socio-économiques, perte de biodiversité...) grâce à un argumentaire technique cohérent. Une démarche en plusieurs étapes : information des agriculteurs sur la définition et enjeux d'un document régalién SCoT, PLU, la formalisation des projets et la traduction dans un cadre règlement partagé, avec les compétences de la chambre d'agriculture, la Safer, DDT, bureaux d'étude spécialisées....

Ateliers participatifs avec les agriculteurs pour connaître leurs projets individuels à minimum 5 ans : définir le paysage qu'on ne veut pas voir pour aboutir à celui que l'on souhaite. **Enquête auprès des élus** du Conseil Municipal, notamment à propos de la connaissance de l'agriculture sur leur commune des outils de dialogue spécifiques.





Utilisation de **représentations spatiales et paysagères comme moyen d'expression** entre les différents acteurs : supports cartographiques, blocs diagrammes paysagers, maquette en carton représentant une photographie aérienne de la commune...



Crédit photographie philippe Robbe



Stratégies agricoles inventives

La Limagne, lieu d'invention des cultures de demain

C'est dans une approche collective et partenariale, pour faire progresser l'agriculture et le territoire de Limagne Val d'Allier que le L.I.T (Laboratoire d'Innovation Territoriale) a été créé.

Ce **living-lab** (ou laboratoire vivant) a pour but d'expérimenter et d'inventer une nouvelle façon d'innover en agriculture pour faire du territoire de Limagne Val d'Allier une zone d'excellence agricole, tournée vers l'avenir.

De Brioude à Moulins, ce sont plus de 100 000 hectares de terres, 4000 agriculteurs qui cultivent du blé, du maïs, du colza, du tournesol... et c'est sur cet immense terrain de jeu que le laboratoire à ciel ouvert se développe depuis février 2016.



Exemple Agritech

Du champ à l'assiette : En Mars 2017, le Bivouac lance un appel à projets **Agritech** sur le thème de l'agriculture. Le Quartier Numérique espère ainsi permettre à des innovations sur l'ensemble de la filière agricole de se développer depuis le territoire auvergnat.

Comme la pharmacie, l'automobile et le digital, labourage et pâturage constituent des activités économiques majeures de la grande Région Auvergne Rhône Alpes. L'agriculture, la transformation et la mise en valeur des productions est un univers matérialisé par une passion et une exigence partagées par l'ensemble des acteurs.



Ce sont ces valeurs qui fondent l'appel à candidatures : permettre à ces femmes et hommes de mieux exercer leur passion, et aux organisations de gagner en performance grâce à la digitalisation.

Des partenaires d'envergure internationale fédérés pour l'occasion, des expertises de haut niveau et surtout un terrain d'expérimentation grandeur nature : les arguments ne manquent pas pour attirer les startups prêtes à inventer l'agriculture de demain.



Une approche Collaborative et Partenariale

Les agriculteurs de Limagne Val d'Allier pourront améliorer leurs performances économiques, sociales et environnementales grâce à la mise en œuvre rapide de solutions innovantes.

Les acteurs de la recherche développeront des connaissances nouvelles issues d'une approche multi-échelles allant de la parcelle au territoire et les mettront à l'épreuve dans les exploitations.

Les acteurs de la formation et du développement disposeront d'un nouvel outil à vocation pédagogique et de démonstration.



Les entreprises, notamment des startups, pourront, grâce à l'expérimentation in situ, accélérer le développement d'innovations et l'accès à de nouveaux marchés. Enfin, le territoire de Limagne Val d'Allier bénéficiera d'un vecteur complémentaire d'attractivité et associera les citoyens aux enjeux de l'agriculture.



Solidarité entre ville et campagne,

Nutrition, besoin de nature,.....

Quand la ville devient un potager

Ville autosuffisante

Les agronomes et spécialistes en sciences de l'environnement affirment qu'aucune ville ne peut assurer son autosuffisance alimentaire actuellement.

Cependant, l'autosuffisance est envisageable à l'échelle d'une région urbaine (*ville et périphérie rurale*), quand la ville comporte à proximité des terres agricoles suffisamment fertiles pour nourrir sa population. Selon les lieux, la superficie concernée est variable : toutes les régions n'ont pas le même potentiel.

Selon les experts, la réorganisation de la production agricole qu'impliquerait cette autosuffisance pourrait avoir des impacts économiques et environnementaux négatifs qui ne sont pas mesurés. La production des denrées alimentaires consomme plus d'énergie et émet plus de CO₂ que leur transport.

Il paraît donc plus important d'adapter la culture à la nature du sol et au climat en réduisant l'impact de la production sur l'environnement. Mais ceci conduit à des échanges entre régions productrices en vue d'équilibrer le coût de production et le transport entre territoire pour fonder une solidarité.



Crédit photographie Christine Descoeur



La végétalisation de la ville tout comme la multiplication d'espaces urbains comestibles s'inscrit dans la démarche proposée par de nouveaux mouvements, qui luttent pour une plus grande résilience locale.

Ces choix traduisent la volonté de s'inscrire dans une économie qui privilégie les circuits courts. Favorable à un développement local et à une gestion de proximité des stocks alimentaires, ...



Crédit photographie Christine Descoeur



Recherche et développement

ATTRACTivité des territoires : pour une approche **INNOV**ante

Partenaires impliqués:

CERAMAC – Auvergne Nouveau Monde – CAUE Puy-de-Dôme – Agence Clermont-Métropole.

Ce programme baptisé **AttractInnov** a pour objectif principal de chercher et de repenser, à des fins d'actions publiques locales, le concept d'attractivité de manière élargie (approche quantitative et qualitative, multisectorielle, pluridisciplinaire, à différentes échelles) pour aboutir à la construction d'indicateurs traduisant les leviers de l'attractivité et les nouvelles façons de considérer les avantages territoriaux.

Le **Caue du Puy-de-Dôme** s'intéresse au rôle d'une nouvelle culture urbaine, plus solidaire et citoyenne dans l'efficacité attractive et les stratégies qui en découlent. Depuis plusieurs années, et notamment à partir de la thématique Ville et Nature, le Caue explore de nombreuses pistes d'action, qui permettent de sensibiliser une grande diversité de publics au devenir des territoires.

Le **Caue du Puy-de-Dôme** souhaite prolonger sa réflexion sur le thème des «territoires urbains et de nature» pour accompagner la mutation territoire. L'intérêt porte aussi sur l'analyse du mieux «vivre ensemble», facteur qualitatif d'une attractivité qu'il reste à mesurer et à appréhender scientifiquement.



Quelle que soit l'échelle géographique considérée (région, département, agglomération...), les territoires doivent définir leur capacité à valoriser leurs attraits (économiques, mais aussi de cadre de vie ou d'offre de services et de commerces) et leur stratégie de développement dans un contexte où l'installation des personnes et des moyens de production est toujours possible, mais n'est jamais acquise. Ainsi l'attractivité peut-elle être définie comme l'apport de ressources mobiles résultant d'un arbitrage de localisation par des acteurs privés ou publics.

A ce titre, elle représente un enjeu majeur des territoires, en lien avec le développement local et l'aménagement. L'attractivité relève aussi d'un registre plus subjectif, celui de l'attrait. Les moteurs de l'attractivité peuvent également être psychosociologiques, basés sur des décisions collectives ou individuelles (*habitants, touristes, acteurs institutionnels ou économiques*).

Il y a parfois un décalage entre la perception (*externe et interne*) d'un territoire et sa réalité socio-économique.

Les outils disponibles pour mesurer cette attractivité et en comprendre les dynamiques, ne sont pas toujours bien adaptés. Pourtant, la notion d'attractivité apparaît de plus en plus souvent dans les prises de positions des élus locaux et de leurs services de développement pour expliciter et justifier des choix d'investissements, d'accueil d'activités et de communication qui visent à accentuer le développement d'une ville ou d'une agglomération.

Aujourd'hui, le **territoire est au centre des stratégies d'attractivité** pour le développement économique et devient un véritable sujet de l'action politique. Comme l'évoque le rapport de Frédéric Bonnet (*Mission territoires Ruraux et périurbains – Frédéric Bonnet – 07 Janvier 2016*), l'attractivité et la promotion des autres ressources territoriales (*naturelles, agricoles, patrimoniales, qualité de vie, culturelles et sociales*).



Le **marketing territorial** doit s'appuyer sur la mise en valeur des ressources, des modes de vie, des services. Le **rapport à la nature, à l'alimentation, la convivialité, la qualité du patrimoine et des paysages, les usages possibles** (*habiter comme «en vacances»*) sont autant d'atouts.

PSDR4 INVENTER – Inventons nos territoires de demain pour la recherche entre chercheurs et acteurs. La ville qui devient un potager au regard d'un projet et de maîtrises foncières.

Une contribution au développement régional et à l'innovation.

Le projet **INVENTER** vise à formaliser les dynamiques d'évolution des territoires ruraux et métropolitains, en prenant appui sur la gouvernance alimentaire, et à concevoir l'accompagnement du changement dans un dispositif de **Recherche-Formation-Action**.

Pour ce faire, nous nous intéressons aux territoires de projet, où s'inventent de nouvelles façons d'alimenter et d'accompagner les territoires, tant sous l'impulsion de politiques territorialisées que d'actions collectives. Le projet a l'ambition **d'inventer de nouveaux modèles de développement territorial**, dans un partenariat interactif et créatif, entre chercheurs et acteurs, à différentes échelles d'action (*Torre et Vollet, 2015*).